

Divorce conseil sur la marche a suivre

Par dominique, le 09/03/2011 à 13:15

Bonjour,

bonjour mon epouse m a quitte en 2002 avec mes filles. Alors qu elle me laissait avec un dossier de surrendettement je lui est tout de meme verse une pension sans acte juridique. a ce jour ma situation financiere fait que je n honore plus cette pension .ma question suis je en faute. En effet tout ca n avais rien d officiel et de plus j ai declare le depart de mon epouse a la gendarmerie